

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL



Présentation

Texte de création : Délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005

Modification réglementaire intervenue en 2023 :

• Délibération n° 2005-64 APF du 13/06/2005 modifiée :

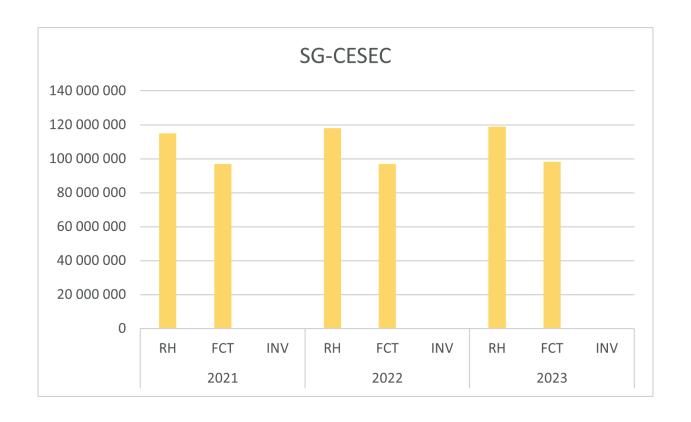
• Art. 40 : « le secrétariat général du Conseil économique, social, environnemental et culturel est dirigé par un secrétaire général et un secrétaire général adjoint, nommés par arrêté pris en conseil des ministres... »

Attribution: Néant

Adresse géographique	Papeete-Tahiti						
du siège	Immeuble Te Raumaire, Avenue Pouvanaa'a Oopa						
Adresse postale	BP 1657 - 98713 Papeete						
Téléphone	40 41 65 00						
Télécopie	40 41 92 42						
Courriel	cesc@cesc.pf						
Site internet	www.cesc.pf						
Facebook	Cesec.polynesie						
II	Lundi à Jeudi : 7h30 à 16h00						
Horaires d'ouverture	Vendredi : 7h30 à 15h00						
Secrétaire général : Mme Alexa BONNETTE							

Description des ressources du service : Dépenses mandatées entre le 1er janvier et le 31 décembre (Source polygf)

Dépenses en personnel	Dépenses en fonctionnement courant	Dépenses en investissement		
118 856 588 F CFP	98 160 816 F CFP	0 F CFP		
(2022 : 117 922 283 F CFP)	(2022 : 94 385 400 F CFP)	(2022 : 0 F CFP)		



Effectifs présents et payes à la date du 31 décembre

(Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANFA	FEDA	ANT	CEAPF	DI	СМ	Autres	Total	%
A/CC1		5	1							6	40,00
B/CC2		4			1					5	33,33
C/CC3		2	2							4	26,67
D/CC4/CC5											
Total		11	3		1					15	100